

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE – SESSION 2027

DOSSIER DU CANDIDAT

DOCUMENT RETRAÇANT LES ACQUIS ET L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT À L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS
AU GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE.

L'épreuve d'admissibilité consiste en l'examen du dossier fourni par le candidat au moment de son inscription.

Ce dossier est établi conformément au [modèle type figurant à l'annexe du décret n°2020-300 du 23 mars 2020](#).

Le dossier doit être transmis en un seul exemplaire, au plus tard le 26 novembre 2026 et par voie postale au centre de gestion.

Aucune pièce nouvelle ou modificative ne peut donc être apportée au dossier par le candidat après cette date. Les pièces annexes, autres que celles mentionnées dans le décret précité, ne sont pas acceptées et ne seront pas remises au jury.

Le dossier fourni donne lieu à l'attribution d'une note sur 20. Il convient d'apporter le plus grand soin à sa constitution.

Concernant les informations relatives au parcours du candidat, notamment la présentation de la formation professionnelle tout au long de la vie, il est recommandé de hiérarchiser ces informations en fonction de l'examen, en ne recensant que celles ayant une pertinence au regard des missions du cadre d'emplois et grade visés.

Contenu du dossier :

- Une présentation de sa formation initiale, de sa formation statutaire, de sa formation professionnelle tout au long de la vie et de son niveau de qualification
- Une présentation de son parcours professionnel
- Une présentation des acquis de son expérience professionnelle et de ses motivations pour la conception et la mise en œuvre de politiques liées à l'enfance, de dispositifs d'accueil, d'intervention et d'actions de partenariat ou, le cas échéant, l'exercice de fonctions de direction au sein d'un établissement, d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans ou la coordination d'équipes
- Une description d'une réalisation professionnelle de son choix



Pages 6 à 8 à transmettre au CIG par voie postale avant le 26 novembre 2026 à l'adresse suivante :

CIG Petite Couronne - Direction des Concours - SAGC- 1 rue Lucienne Gérard – 93698 Pantin Cedex

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE – SESSION 2027

DOSSIER DU CANDIDAT

Dossier à transmettre au CIG par voie postale avant le 26 novembre 2026

Identification du candidat

Identifiant : Nom et prénom du candidat : Né(e) le : à :

Date d'entrée dans la fonction publique :

Date d'entrée dans la fonction publique territoriale (si différente) :

Autre expérience professionnelle que dans la fonction publique : ☐ oui ☐ non

Si oui, préciser la durée :

Formation initiale ou validation des acquis de l'expérience du candidat

Diplôme ou titre	Spécialité éventuelle	Obtention (oui / non / en cours)	Année d'obtention	Pays de délivrance du diplôme

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE – SESSION 2027

DOSSIER DU CANDIDAT

Dossier à transmettre au CIG par voie postale avant le 26 novembre 2026

Identifiant : Nom et prénom du candidat : Né(e) le : à :

Formation statutaire, formation professionnelle tout au long de la vie

Intitulé du stage	Organisme de formation	Année	Nombre de jours

EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE – SESSION 2027

DOSSIER DU CANDIDAT

Dossier à transmettre au CIG par voie postale avant le 26 novembre 2026

Identifiant : Nom et prénom du candidat : Né(e) le : à :

Parcours professionnel

Employeur (désignation, domaine d'intervention, nombre d'agents ou de salariées)	Poste occupé, période d'emploi (dates de début et fin)	Fonctions et principales missions et activités effectuées

Exposé des acquis de l'expérience professionnelle et des motivations pour la conception et la mise en œuvre de politiques liées à l'enfance, de dispositifs d'accueil, d'intervention et d'actions de partenariat ou, le cas échéant, l'exercice de fonctions de direction au sein d'un établissement, d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans ou la coordination d'équipe (2 pages maximum).

Description d'une réalisation professionnelle de son choix (2 pages maximum).

Ces 2 présentations devront être dactylographiées chacune sur 2 pages maximum (soit 2 pages recto simple, soit 1 feuille recto-verso), en police de caractère usuelle (Arial 11).

Fait à le

Signature du candidat, attestant l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.